

PAS DE PETITS PROFITS !

La Municipalité de Chartres, à donc décidé de rendre payant, les rares rues ou emplacements qui ne l'étaient pas encore !

Rue du Petit Bouillon et parking de la Porte Guillaume (pour commencer).

Pourtant, pour un bon nombre de Personnes, ces derniers « survivants » avaient un côté pratique et surtout, très utile.

Mais, les « bonnes choses » ont toujours une fin, même si elles ne dépendent que de la décision d'une seule personne.

Car, [MédiaChartres](#) a certainement « raté » la délibération et l'approbation du sujet, en Conseil Municipal, ainsi que

l'affichage (obligatoire) des arrêtés en Mairie et sur place ...



Alors, à quand un péage à l'entrée de la Ville (?)

Serge Maloude

